



Déclaration de la FNEC-FP-FO au CDEN du 3 février 2022



Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Jeudi 13 janvier et jeudi 27 janvier, 2 journées de grève dans l'éducation nationale, d'une ampleur exceptionnelle. Partout en France, soutenus par les parents d'élèves, des milliers d'enseignants et de personnels de l'éducation nationale étaient en grève et défilaient dans la rue illustrant ainsi la colère de toute une profession et faisant état d'un rejet massif de la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement et son ministre de l'éducation nationale.

Le chaos dans les écoles, a révélé au grand jour :

- le manque de moyens humains (des remplaçants, des professeurs, des AESH, des médecins et des infirmières scolaires, des psychologues, des Réseaux d'aides incomplets ou inexistantes,...)
- le manque de moyens financiers mais Blanquer, lui, se permet de "rendre sur son budget" 600 millions en 2020 et 75 millions en 2021. Pour information, 200 millions permettrait la création de 4200 postes d'enseignants !
- le manque de moyens de protection (masques, gel, détecteur de CO2, purificateur d'air,...).

La crise sanitaire n'a fait qu'exacerber les problèmes sous-jacents de l'éducation nationale. Les enseignants n'en peuvent plus !

La colère des enseignants, c'est celle du rejet face au mépris et à la gestion autocratique du ministre de l'éducation nationale dans les propos blessants, dans les annonces, de protocole et autres, de dernières minutes dans la presse, dans la mise en place de la loi de la Transformation de la Fonction Publique, etc.

La colère des enseignants, c'est celle de la fatigue due à des conditions de travail toujours plus difficiles non prise en compte par ce ministre qui alourdit le travail des enseignants en général et, plus particulièrement des directeurs.

La colère des enseignants, c'est celle du rejet des réformes qui ne répondent pas à leurs attentes, réforme du bac, loi de la confiance, loi Rilhac sur la direction d'école, mise en place de PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunération), etc.

La colère des enseignants, c'est celle de l'indignation face à une rémunération insuffisante, perte de 23% de pouvoir d'achat en 20 ans. Pour prendre un exemple, pour un professeur des écoles au 11^{ème} échelon la perte salariale mensuelle s'élève à 715,26 €. Aujourd'hui, pour retrouver la valeur réelle du point d'indice de janvier 2000 (en euros constants), il faudrait augmenter la valeur du point d'indice à hauteur de 21,68 % !

Ce gouvernement, suite à ce mois de janvier, a été contraint d'effectuer des annonces mais la réponse n'est pas à la hauteur de la mobilisation et ne répond pas aux revendications !

Le ministre entend multiplier des emplois précaires et sous-payés, sans aucune garantie de recrutement par ailleurs. Le recours aux contractuels et aux retraités est actuellement la seule réponse du ministère, c'est inacceptable ! Aucune annonce sur la question salariale, c'est aussi inacceptable ! Quant aux AESH, ils n'ont même pas été évoqués !

Alors que les personnels sont confrontés à des protocoles inapplicables qui génèrent un désordre indescriptible et un épuisement des personnels dans les écoles, et notamment les directeurs, MM Castex et Blanquer ont confirmé le maintien du protocole Blanquer. L'école n'est de fait dans certains endroits plus qu'une parodie d'école, soit une garderie, tant les allées et venues des élèves sont incessants, soit un pseudo CNED improvisé sans lien avec la classe habituelle des élèves. Ce n'est pas l'instruction à laquelle les élèves ont droit, et beaucoup d'élèves sont exclus de ce enseignement, à commencer par ceux qui ont le plus besoin d'être en classe.

Et ce ne sont pas les quelques masques FFP2, qui arrivent en ce moment ni les contractuels parachutés « vacataire administratif covid » à 2 semaines des vacances ni l'annonce de groupe de concertation sur la gestion sanitaire alors qu'une instance, les CHSCT, existe, qui sont de nature à contenter les collègues !

La préparation la carte scolaire 2022 est une autre illustration de la volonté de poursuivre la casse de l'école...

Avec le projet présenté, ce matin, au CTSD, c'est 33 fermetures de classe envisagées, contre 5 ouvertures en monolingue et 6 en bilingue mais il restera 18 écoles avec une moyenne de plus de 25 élèves par classe. La dotation ministérielle est nulle pour la rentrée 2022 mais dans les faits c'est une ponction de 15,92 postes avec des fermetures de classe pour palier l'ouverture de 5,75 postes de GS dédoublés, la création de 8,17 postes pour les nouvelles décharges de direction et la création de 2 postes d'enseignants référents. Bien évidemment, la FNEC-FP-FO approuve ces créations mais exige que ces créations soient l'objet d'une dotation spécifique. La FNEC-FP-FO exige la titularisation des contractuels, le ré-abondement des listes complémentaires et la mise en place de concours exceptionnels ! Il y a urgence !

La FNEC-FP-FO ne peut accepter de fermetures alors que nous vivons le chaos : les écoles ne peuvent pas fonctionner, les enseignants ne peuvent pas enseigner et les enfants renvoyés chez eux plusieurs jours consécutifs sont empêchés d'apprendre !

Rien ne permet de dire ce que sera la situation en septembre.

Les écoles concernées demandent 1 an de sursis.

La situation exige qu'aujourd'hui, comme en 2020, soit reconduite et élargie à toutes les communes la décision du Ministre de l'Éducation nationale d'annuler toutes les fermetures de classe et d'école , à l'époque, dans les communes de moins de 5000 habitants. Les enfants ont besoin d'aller à l'école en toute sécurité, les élèves ont besoin d'apprendre en classe avec des enseignants.